



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 22**

**Séance du lundi 07 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 07 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	01

Membres présents : BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, PANTALACCI BANCE Antoinette, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORESIS RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange (Pouvoir à Jean-François BONIFACI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MANENTI Grégory (Pouvoir à Antony BALDOVINI), MERMET Jacques (Pouvoir à Jean-Emmanuel LUCIANI)

Membres absents : BONY Sarah

Date de la convocation : 28 mars 2025

Date d'exécution : 11 avril 2025

Date d'affichage : 18 avril 2025

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR 2025**

Le président rappelle qu'en application des articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget doit être voté avant le 15 avril ou le 30 avril les années de renouvellement des assemblées délibérantes et que la commune vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2024 après approbation du compte financier unique 2024, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 qui s'établit par section comme suit, est proposé au vote du conseil municipal

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	5 299 194, 31 €	5 299 194, 31 €
INVESTISSEMENT	3 916 239, 03 €	3 916 239, 03 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 215 433, 34 €</b>	<b>9 215 433, 34 €</b>

\* \* \*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de budget 2025 de la commune par 14 voix pour et 04 voix contre.

Délibération n° 2025 – 22 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR 2025

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 1ère adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2ème adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 3ème adjoint Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN 4ème adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5ème adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				Jeanne RAMAZOTTI
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à		X			
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à J.F. BONIFACI		X			Jean-François BONIFACI
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI		X			Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à		X			
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à A. BALDOVINI	X				Antony BALDOVINI
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à J.E. LUCIANI	X				Jean-Emmanuel LUCIANI

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,  
Jean-Claude FRANCESCHI



